



Le Conseil communal est appelé à se présenter au centre culturel « **Al Schmelz** » à Steinfort, en date du **jeudi, le 18 mars 2021 à 18:00 heures**, afin de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivants:

### Séance publique

- 1) Subsidés
- 2) Travaux en cours
- 3) Devis
- 4) Titres de recette
- 5) Modifications budgétaires
- 6) Renonciation au paiement du loyer relatif à la mise à disposition du parc accrobranche pour l'exercice 2020 – dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19
- 7) Fixation de l'éligibilité des entreprises locales pour l'attribution du subside extraordinaire Covid-19
- 8) Subside ordinaire à accorder à une association locale
- 9) Convention de Coopération intercommunale avec la Commune de Koerich
- 10) Conventions d'exploitation avec le CIGL
- 11) 3<sup>e</sup> Avenant à la Convention de cofinancement du CIGL
- 12) Convention avec Youth & Work
- 13) Avenant à la Convention avec le GAL LEADER 2014-2020
- 14) Convention avec RTL relative à l'installation de caméras de streaming
- 15) Arrêt provisoire du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2019 de l'Office Social Régional de Steinfort
- 16) Création de postes
- 17) Décisions à prendre concernant deux droits de préemption
- 18) Informations et Courrier

Donné à Steinfort, le 12 mars 2021

  
Guy Pettinger  
Bourgmestre-Président



  
Diane Stockreiser-Pütz  
Secrétaire communal